

Le tourisme à la Martinique Un secteur à la recherche d'un nouveau souffle

É
C
L
A
I
R
A
G
E

De manière générale, l'industrie touristique désigne les activités dont la production principale est un produit caractéristique du tourisme. Cette industrie peut être regroupée selon cinq secteurs d'activité : l'hébergement, la restauration, les transports, les activités culturelles, récréatives et sportives, et les autres activités touristiques.

À la Martinique, le tourisme représente une part relativement modeste de l'activité économique, avec 4,0 % environ de la valeur ajoutée totale d'après la dernière évaluation disponible. Par ailleurs, le poids de l'industrie touristique dans l'économie est en repli significatif par rapport à ce qu'il était au début des années 2000.

L'hôtellerie martiniquaise a particulièrement souffert de la baisse de la fréquentation, de l'évolution des besoins de la clientèle et de l'émergence de nouveaux marchés. De nombreux hôtels ont fermé et le nombre de chambres disponibles a diminué de plus d'un tiers depuis 2000.

Aujourd'hui, la santé financière d'une partie des entreprises du secteur reste fragile - pénalisée par d'importantes charges de personnel - comparativement aux destinations concurrentes de la Caraïbe. La situation est toutefois contrastée d'une branche à une autre, les loueurs de véhicules enregistrant le taux de marge le plus élevé du secteur, l'hôtellerie le taux le plus bas.

UNE PART MODESTE DANS L'ÉCONOMIE MARTINIQUAISE

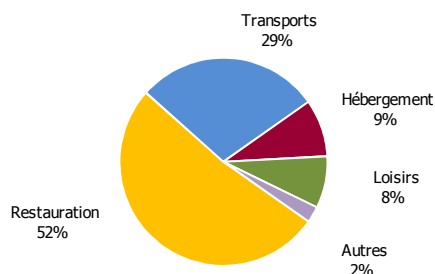
Alors que l'image de la Martinique est associée au secteur du tourisme, celui-ci occupe une place relativement modeste dans l'économie de l'île.

Un poids économique en recul

En 2013, les activités liées au tourisme emploient 8 942 salariés pour 3 244 entreprises, soit respectivement 7,2 % de l'emploi salarié total et 9,8 % des entreprises. Avec 1 973 entreprises et 5 164 salariés, la branche hébergement-restauration représente plus de la moitié des activités liées au tourisme.

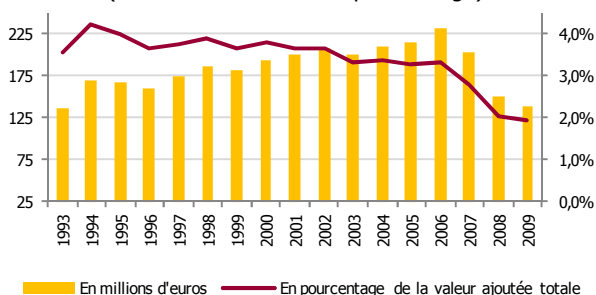
La valeur ajoutée¹ globale du secteur avoisine 4,0 % de la valeur ajoutée totale de la Martinique². La seule branche hébergement-restauration en représente 2,0 %.

Répartition des entreprises du secteur en 2013



Source : INSEE

Valeur ajoutée de l'hébergement-restauration (en millions d'euros et en pourcentage)



Source : INSEE - Comptes définitifs

Le poids du tourisme dans l'économie enregistre une lente érosion depuis deux décennies, la part de la branche hébergement-restauration dans la valeur ajoutée totale ayant diminué de près de moitié.

¹ La valeur ajoutée est le solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires.

² Selon les dernières estimations du compte satellite du tourisme réalisées pour 2007.

UNE ACTIVITÉ SOUS CONTRAINTE ET EN PERTE DE VITESSE

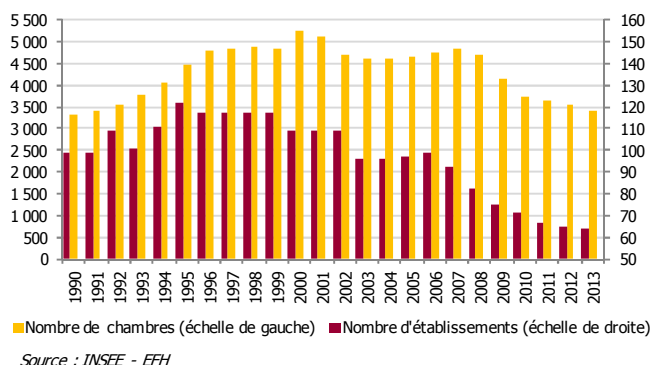
Le nombre de touristes accueillis à la Martinique a atteint son maximum à la fin des années 90. Depuis, il a connu une baisse sensible, en liaison avec la diminution du nombre de croisiéristes, le nombre de touristes de séjour¹ restant relativement stable. Comme par le passé, les touristes de séjour constituent la principale source de recettes de la Martinique, alors que la part des croisiéristes est marginale. Pour sa part, la filière hôtelière connaît des difficultés persistantes, et le parc est en repli.

Une offre hôtelière limitée

De nombreux hôtels ont fermé depuis la fin des années 90, conséquence de l'insuffisance des taux d'occupation et de conditions d'exploitation difficiles. C'est ainsi qu'en 2002, un grand groupe hôtelier français annonçait sa décision de quitter les Antilles françaises, ses dirigeants invoquant les très grandes difficultés pour une entreprise privée du secteur de l'hôtellerie à rentabiliser un investissement, quelles que soient les aides publiques.

Fin 2013, la Martinique compte 64 hôtels homologués. Le parc hôtelier comprend peu d'hôtels de classe supérieure. Ainsi, 5 hôtels affichent 4 ou 5 étoiles, 23 hôtels affichent 3 étoiles, 14 hôtels affichent 2 étoiles, 3 hôtels affichent 1 étoile et 19 hôtels ne sont pas étoilés. Avec 3 388 chambres, le parc est en très sensible repli. En effet, il a perdu près de 1 900 chambres par rapport au pic de 2000, soit plus d'un tiers de sa capacité d'accueil.

Parc hôtelier



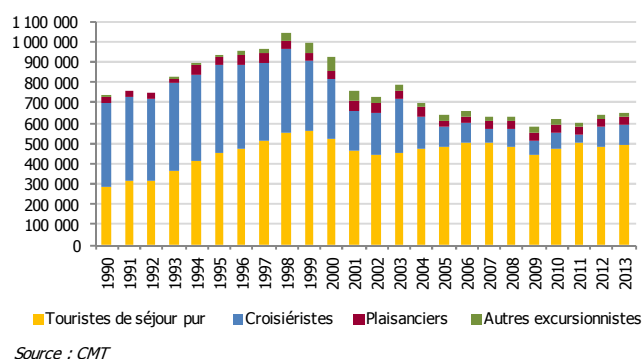
Une fréquentation en repli depuis la fin des années 90

En 2013, la Martinique a accueilli 647 000 touristes, dont 490 000 touristes de séjour (76 % de l'ensemble) et 104 000 croisiéristes (16 %).

Les années 90 ont été marquées par une croissance rapide de la fréquentation touristique, avec un pic à plus d'un million en 1998, tirée par la progression du nombre de touristes de séjour. Parallèlement, le nombre de croisiéristes restait stable.

Après 1998, la baisse de la fréquentation tient au repli du nombre de croisiéristes et, dans une moindre mesure, à celui des touristes de séjour. Depuis le milieu des années 2000, le nombre de touristes est proche de 650 000. La fréquentation touristique a connu son plus bas niveau avec la crise de 2009, passant sous le seuil des 600 000. Depuis, elle est orientée à la hausse, en lien avec l'évolution du nombre de croisiéristes au cours des deux dernières années.

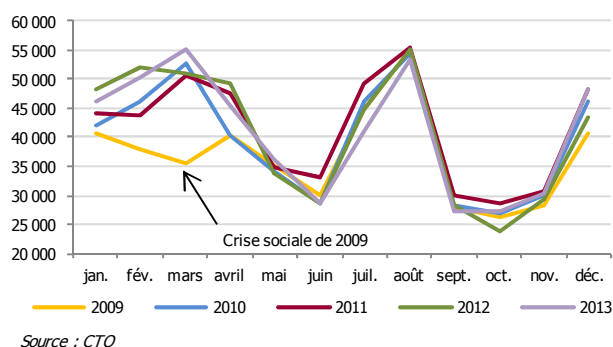
Nombre de touristes à la Martinique



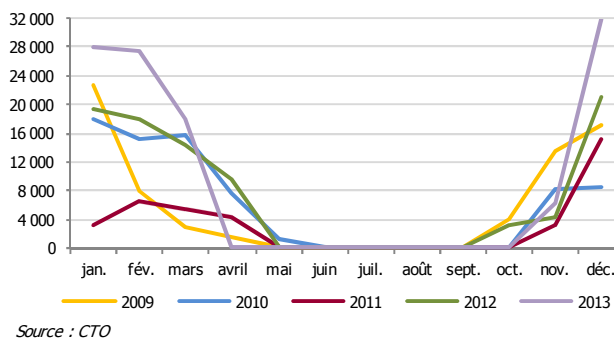
Une activité saisonnière

La fréquentation touristique à la Martinique est caractérisée par une forte saisonnalité. S'agissant des touristes de séjour, la haute saison court de décembre à avril et la basse saison de mai à novembre, avec une forte affluence en juillet et août. S'agissant des croisiéristes, la saisonnalité est comparable, en dehors de la basse saison durant laquelle la fréquentation est nulle.

Nombre mensuel de touristes de séjour



Nombre mensuel de croisiéristes



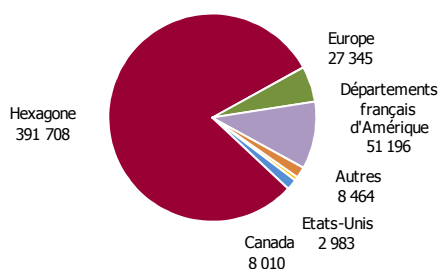
¹ Les touristes de séjour demeurent au minimum 24 heures dans l'île. Ils résident à l'hôtel, dans des gîtes ou chez l'habitant, dans le cas des touristes de séjour pur, ou sur leurs bateaux, dans le cas des plaisanciers.

Un tourisme essentiellement français et pour une large part affinitaire

La clientèle des touristes séjournant à la Martinique est avant tout française et marginalement internationale. Ainsi, en 2013, 80 % des touristes sont originaires de l'Hexagone. Parmi les clients étrangers, 6 % viennent d'Europe, 2 % du Canada et 1 % des États-Unis. Cette dépendance à l'égard d'un marché émetteur principal rend vulnérable l'offre touristique martiniquaise.

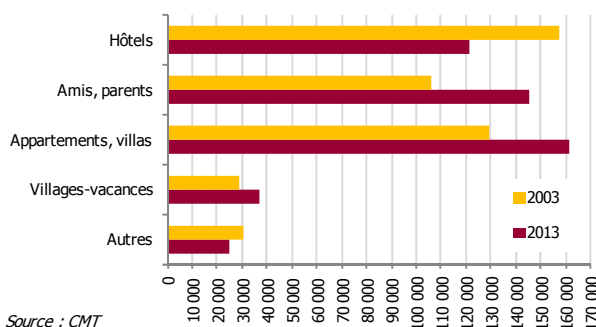
En termes d'hébergement, la part des touristes séjournant à l'hôtel vient désormais en troisième position en 2013 (25 % des touristes), derrière la location d'appartements ou de villas (33 %) et l'hébergement chez des amis ou des parents (30 %). Dix ans auparavant, l'hôtel constituait le premier mode d'hébergement (35 %), suivi de la location d'appartements ou de villas (29 %) et de l'hébergement chez des proches (23 %).

Provenance des touristes de séjour en 2013



Source : CMT

Répartition des touristes de séjour selon le mode d'hébergement



Source : CMT

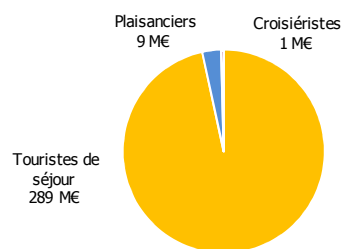
Des dépenses touristiques variables selon les catégories de visiteurs

En 2013, les dépenses touristiques effectuées à la Martinique s'élèvent à 299 millions d'euros. L'essentiel des recettes provient des touristes de séjour, leurs dépenses représentant 97 % de l'ensemble, à 289 millions d'euros.

En moyenne, chaque touriste de séjour dépense 590 euros, chaque plaisancier 261 euros et chaque croisiériste 12 euros.

En termes de répartition par branche d'activité, les dépenses touristiques bénéficient pour moitié à l'hébergement, pour 19 % aux transports et à la location de véhicules (hors avion et bateau), pour 18 % à la restauration et pour 6 % aux loisirs.

Dépenses directes des touristes à la Martinique en 2013



Source : CMT

LA CROISIÈRE A UN NIVEAU PEU SIGNIFICATIF, MALGRÉ UNE AMÉLIORATION RÉCENTE

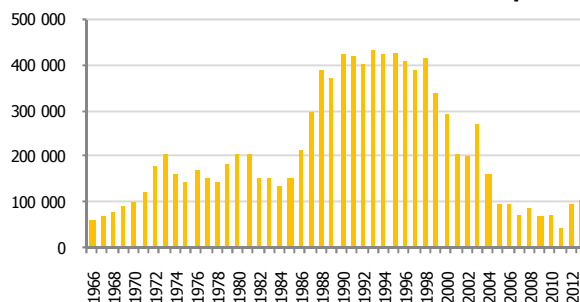
L'évolution du nombre de croisiéristes illustre le retard pris par la Martinique, dans un contexte où la Caraïbe est la première destination de croisière au monde.

Alors que le nombre de croisiéristes dépassait les 400 000 dans les années 90, il a chuté à moins de 50 000 en 2011, atteignant les 100 000 environ en 2012 et en 2013.

Les efforts déployés par le Comité martiniquais du tourisme ont notamment permis à Fort-de-France de redevenir tête de ligne pour plusieurs compagnies.

Toutefois, les dépenses des croisiéristes représentent une part très faible des dépenses de l'ensemble des touristes. Ainsi, en 2013, les dépenses à terre s'élèvent à 1,2 million d'euros, soit 0,4 % de l'ensemble des dépenses touristiques, pour une dépense moyenne de 12 euros par croisiériste.

Nombre de croisiéristes à la Martinique



Source : CMT

Une fréquentation hôtelière en manque de dynamisme

La fréquentation hôtelière a connu un coup d'arrêt avec la crise de 2009 et, depuis, n'a pas retrouvé son niveau antérieur, même si l'année 2013 a été marquée par un léger regain. Alors que le nombre de nuitées approchait 2 000 000 en 2006, il dépassait à peine 1 300 000 en 2013, soit une baisse d'un tiers de la fréquentation.

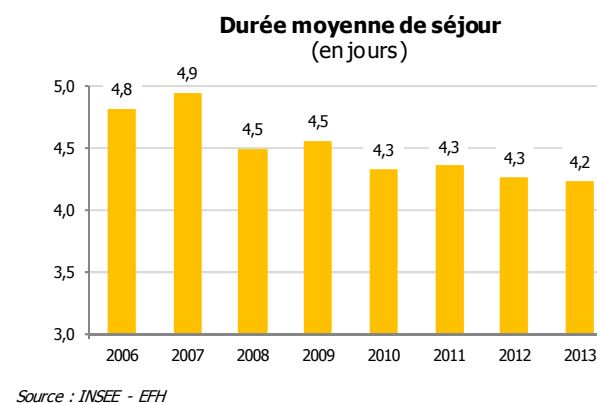
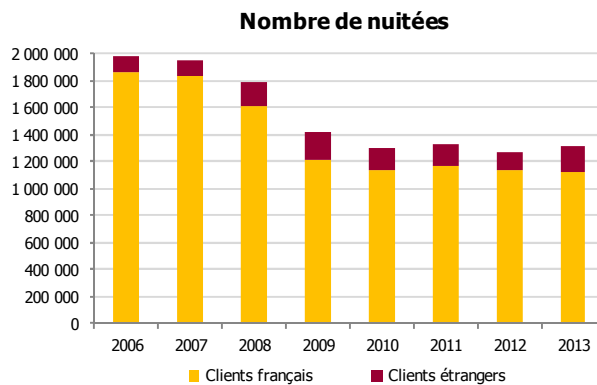
Cette évolution peut être attribuée à plusieurs causes.

En premier lieu, alors que le nombre de touristes de séjour est relativement stable, la fréquentation hôtelière souffre, depuis plusieurs années, de la concurrence de modes d'hébergement alternatifs et financièrement avantageux que sont la location d'appartements ou de villas, et l'hébergement chez des proches.

En outre, avec la persistance de la crise, la durée moyenne des séjours dans les hôtels tend à diminuer. Elle est ainsi de 4,2 jours en 2013. Par ailleurs, les taux d'occupation des hôtels restent globalement bas par rapport aux standards de la profession. Ils sont de 59 % en 2013¹.

Enfin, avec 86 % de nuitées de clients français, la fréquentation hôtelière est sujette à des rigidités saisonnières marquées, liées notamment au calendrier des vacances scolaires.

Globalement, s'agissant de la fréquentation hôtelière, l'enjeu pour la Martinique ne semble pas relever d'un problème de capacité, mais plutôt de remplissage, en lien notamment avec l'origine de sa clientèle.



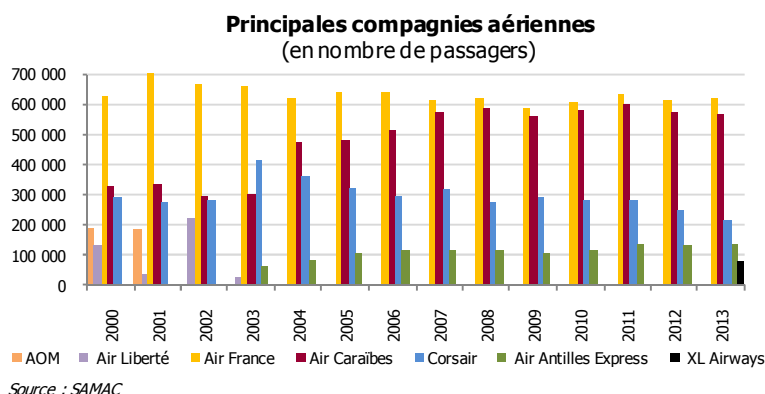
UNE DESSERTE AÉRIENNE DOMINÉE PAR DEUX COMPAGNIES ET PEU TOURNÉE VERS L'INTERNATIONAL

En 2013, le nombre de passagers embarquant ou débarquant à l'aéroport Aimé Césaire est de 1 623 900 (hors transit) soit un peu plus de 800 000 arrivées. Si le trafic aéroportuaire est orienté à la hausse depuis quelques années, le nombre de vols commerciaux est en légère baisse (un peu moins de 20 000 en 2013), en lien avec l'augmentation de la capacité des appareils.

Air France et Air Caraïbes représentent plus de 70 % du trafic aérien. A cet égard, la dernière décennie est caractérisée par la progressive montée en charge d'Air Caraïbes, qui fait aujourd'hui quasiment jeu égal avec Air France, en termes de parts de marché (respectivement 34 % et 37 % en 2013).

Les principales provenances et destinations commerciales de la Martinique sont Paris-Orly, avec 59 % du trafic aérien en 2013, et Pointe-à-Pitre, avec 22 %.

Le trafic international représente une faible part du total, avec 6 % en 2013.



¹ La hausse du taux moyen d'occupation constatée depuis 2010 tient pour l'essentiel à la fermeture d'hôtels, ce qui, à nombre égal de visiteurs, réduit mécaniquement le nombre de chambres disponibles.

UNE OFFRE EN DÉCALAGE AVEC L'OFFRE CARIBÉENNE

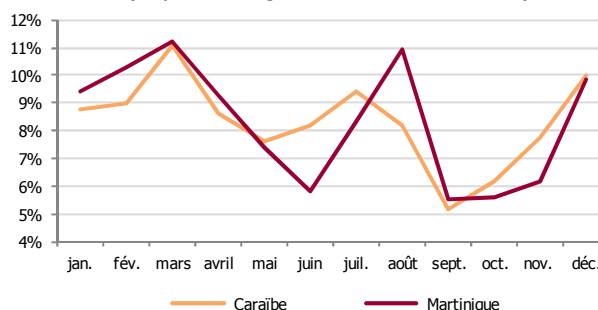
En dépit de contraintes proches de celles des destinations concurrentes de la région, l'offre de la Martinique est en décalage avec le reste de la région et les performances de l'activité touristique martiniquaise sont en retrait.

La même saisonnalité à la Martinique que dans le reste de la région

Les contraintes de saisonnalité sont comparables pour l'ensemble des destinations touristiques de la Caraïbe. Ainsi, la haute saison s'étend de décembre à avril et la basse saison de mai à novembre, avec un pic en juillet et en août.

La saisonnalité est toutefois plus marquée à la Martinique, avec notamment un démarrage de la haute saison plus lent pour les touristes de séjour. S'agissant des navires de croisière, il n'y a, en général, aucune escale de juin à septembre à la Martinique.

Arrivées mensuelles de touristes de séjour
(en pourcentage du total annuel, en 2013)

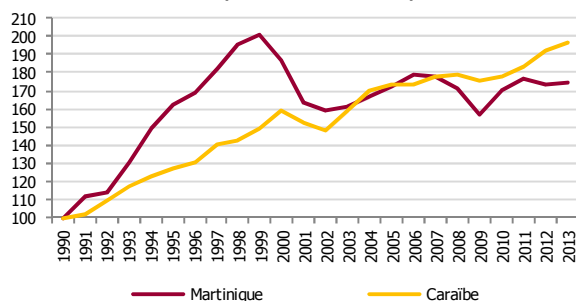


Sources : CMT, CTO

Une fréquentation touristique moins dynamique à la Martinique

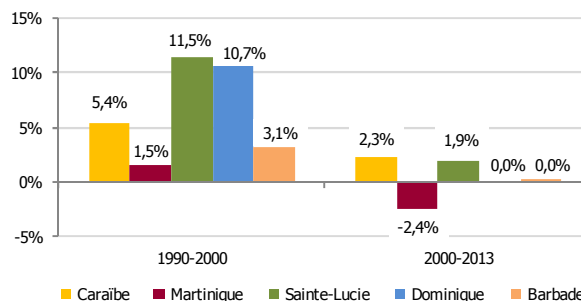
Selon la CTO¹, la fréquentation touristique à l'échelle de la région représente 47,0 millions de visiteurs en 2013 (25,1 millions de touristes de séjour et 21,9 millions de croisiéristes). Dans la Caraïbe, le taux de croissance moyen annuel du nombre de touristes est globalement de 3,7 % sur la période 1990-2013, même si une baisse a été enregistrée au début des années 2000. Pour sa part, la Martinique connaît des performances inférieures à celles des autres îles de la région, et tout particulièrement de ses voisines, Sainte-Lucie, la Dominique et la Barbade.

Arrivées de touristes de séjour
(indice 100 en 1990)



Sources : CTO, CMT

Taux de croissance moyen annuel du nombre de touristes et de croisiéristes



Sources : CTO, CMT

Un nombre de touristes limité par rapport à la population résidente

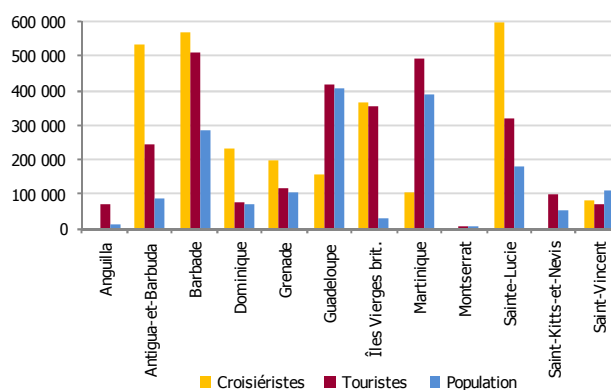
Certaines îles de la région accueillent l'équivalent de plusieurs fois leur propre population.

Ainsi, les trois îles voisines de la Martinique, la Dominique, la Barbade et Sainte-Lucie sont en mesure de recevoir quatre à cinq fois leur population.

S'agissant des îles Vierges britanniques et américaines, des îles Caïmans et de Turques-et-Caïques, le nombre de touristes et de croisiéristes accueillis représente entre 24 et 33 fois leur population en 2013.

A titre de comparaison, en 2013, la Martinique a accueilli 1,5 fois sa population en touristes de séjour et en croisiéristes.

Nombre de touristes de séjour et de croisiéristes rapporté à la population en 2013



Sources : CTO, CMT, CTIG

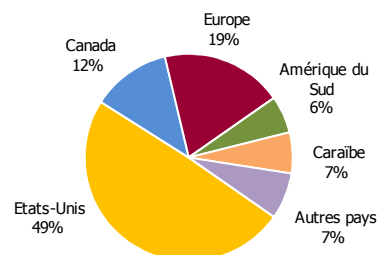
¹ Caribbean Tourism Organization.

Des touristes d'origine moins variée qu'à l'échelle de la Caraïbe

Alors que les quatre cinquièmes des touristes séjournant à la Martinique sont des résidents français, les autres îles de la région, souvent anglophones, accueillent des clients d'origine variée. Ainsi, en 2013, près de la moitié des touristes séjournant dans la région sont originaires des États-Unis, 12 % du Canada et 19 % d'Europe.

Une plus grande variété d'origine de la clientèle permet, dans une certaine mesure, d'atténuer les effets de la saisonnalité, ce qui a un effet favorable sur le niveau des taux d'occupation. Or, à la Martinique, les touristes originaires des États-Unis et du Canada ne représentent respectivement que 0,6 % et 1,6 % de la clientèle.

Provenance des touristes séjournant dans la Caraïbe en 2013



Source : CTO

Des performances inférieures à celles de nos voisins

Les écarts de performance constatés entre la Martinique et les destinations voisines sont importants. Le taux d'occupation moyen est sensiblement inférieur, de même que le chiffre d'affaires par chambre louée, ce qui aboutit à un chiffre d'affaires par chambre disponible de 51 euros en 2013, soit 46 % de moins que la moyenne régionale.

Un élément expliquant le niveau élevé du chiffre d'affaires par chambre est l'attrait de la clientèle internationale pour les formules « tout compris » (« all inclusive »), peu développées à la Martinique.

Indicateurs de performance	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'occupation moyen des hôtels					
Caraïbe	62%	61%	62%	66%	67%
Martinique	52%	56%	57%	56%	59%
Chiffre d'affaires moyen par chambre louée (en euros)					
Caraïbe	112	122	120	137	140
Martinique	90	90	94	96	94
Chiffre d'affaires moyen par chambre disponible (en euros)					
Caraïbe	69	74	74	91	94
Martinique	46	46	49	45	51

Sources : INSEE, CTO, ZILEA

Enfin, les dépenses des touristes sont sensiblement moins importantes à la Martinique (590 euros en moyenne en 2013) que dans le reste de la région (830 euros en moyenne en 2013).

DES PERFORMANCES FINANCIÈRES CONTRASTÉES

La situation financière des entreprises du secteur de l'industrie touristique est très variable selon les branches d'activité et peut également connaître de grandes disparités d'une entreprise à une autre. Aux Antilles françaises¹, l'hébergement enregistre des résultats sensiblement en retrait par rapport aux standards hexagonaux.

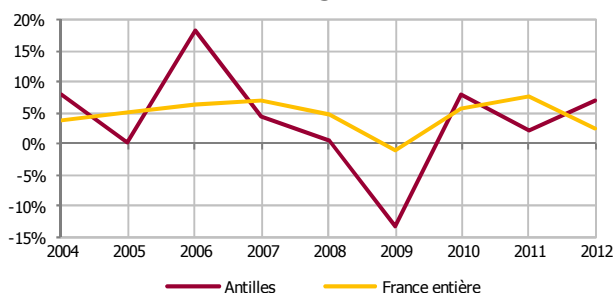
Une activité impactée par le choc de la crise de 2009

Aux Antilles, l'activité des entreprises du secteur est plus volatile que dans l'Hexagone.

Le chiffre d'affaires de la branche hébergement-restauration ralentit en 2005, en lien avec la baisse de la fréquentation, se redresse en 2006, mais connaît un repli sévère en 2009.

Déjà touché par le ralentissement de l'économie mondiale, le chiffre d'affaires a été durement affecté par le conflit social de 2009, qui s'est déroulé pendant la haute saison.

Evolution du chiffre d'affaires de la branche hébergement-restauration



Source : IEDOM - FIBEN

¹ Les éléments financiers figurant dans cette partie reposent sur un échantillon de données issues de la base FIBEN de la Banque de France, relatives à des entreprises situées en Martinique et en Guadeloupe, exploitées selon la méthodologie présentée aux pages 20 et 21 de la note de l'IEDOM intitulée « Le tourisme dans les départements d'outre-mer ». Pour 2012, la base FIBEN comprend, pour le secteur de l'hébergement, douze hôtels, un centre international de séjour et un village-vacances.

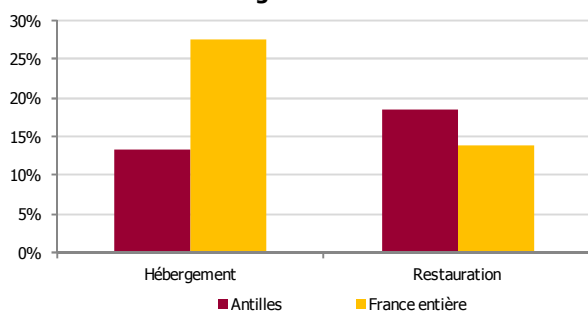
Une rentabilité en retrait dans l'hébergement

En 2012, la rentabilité des entreprises de la branche hébergement-restauration, qui est suivie à travers le taux de marge net médian¹, s'établit à 18,4 % aux Antilles, contre 18,9 % pour la France entière.

Dans le détail, l'hébergement est moins rentable aux Antilles, avec un taux de marge médian de 13,5 % contre 27,5 %. Cette situation s'explique notamment par l'importance des frais de personnel.

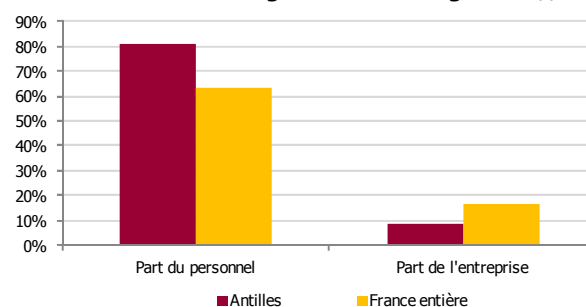
La restauration affiche de meilleures performances, avec un taux de marge médian de 18,5 % contre 13,5 % pour la France entière. Cette particularité s'explique par une proportion plus grande des structures de restauration rapide dans l'échantillon étudié.

Taux de marge médian en 2012 dans l'hébergement et la restauration



Source : IEDOM - FIBEN

Part du personnel et de l'entreprise en 2012 dans le revenu global de l'hébergement (*)



(*) en médiane
Source : IEDOM - FIBEN

Les charges de personnel pèsent sensiblement sur les structures de l'hébergement aux Antilles. Ainsi, en 2012, la part des frais de personnel dans la valeur ajoutée s'élève à 81,0 % contre 63,4 % pour la France entière, en médiane. Cette spécificité s'explique notamment par une plus forte saisonnalité, les entreprises étant contraintes de prendre en charge les frais de personnel tout au long de l'année, alors que l'activité du secteur est concentrée sur quelques mois.

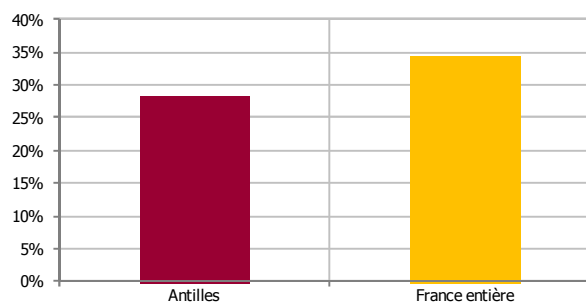
Ces éléments sont corroborés dans l'étude que KPMG consacre à l'hôtellerie française en 2014², mettant en exergue une rentabilité plus faible dans les départements d'outre-mer que dans l'Hexagone, en lien notamment avec une masse salariale importante et une productivité du travail inférieure. Le coût des ventes élevé, la faiblesse de l'activité, son caractère saisonnier et le vieillissement du parc hôtelier apparaissent également comme des éléments explicatifs de la moindre rentabilité par rapport à l'hôtellerie métropolitaine³.

Une solvabilité honorable mais cachant des dettes externalisées

La solvabilité des entreprises de la branche hébergement-restauration se situe à un niveau honorable⁴, avec un ratio de solvabilité moyen de 28,3 % en 2012. Cette situation est notamment liée à un niveau d'endettement financier relativement faible, le taux moyen d'endettement brut⁵ des entreprises de la branche étant inférieur à 30 %.

Toutefois, l'endettement de certaines entreprises, en particulier dans l'hôtellerie, est fréquemment porté par des entités dédiées (SNC créées dans le cadre de montages en défiscalisation, notamment), réduisant l'endettement propre et substituant des loyers à des échéances d'emprunt, ce qui améliore leur ratio de solvabilité.

Ratio de solvabilité moyen en 2012 de la branche hébergement-restauration



Source : IEDOM - FIBEN

Par ailleurs, les dettes fiscales et sociales pèsent lourdement sur les bilans des entreprises de l'hébergement aux Antilles. En 2012, elles représentent 28,9 % des capitaux propres.

¹ Le taux de marge nette est le rapport entre l'Excédent brut d'exploitation et la Valeur ajoutée. Il mesure la part de la Valeur ajoutée conservée par les entreprises après paiement des salaires et des impôts liés à la production.

² Les éléments relatifs aux départements d'outre-mer figurent aux pages 45 à 57 de la note de KPMG intitulée « L'industrie hôtelière française en 2014 ».

³ Dans l'Hexagone, la masse salariale est mieux répartie, une partie du personnel choisissant de travailler en montagne l'hiver.

⁴ Le ratio de solvabilité est égal au rapport entre les capitaux propres et le total du bilan.

⁵ Le taux d'endettement brut mesure le rapport entre l'endettement financier et les capitaux propres.

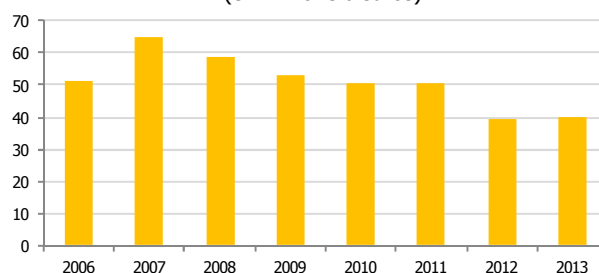
Des encours bancaires en recul

Les encours bancaires relevant de la branche hébergement-restauration ne constituent qu'une part minime de l'encours total.

A la Martinique, ils représentent 1,0 % de l'ensemble des encours déclarés au Service central des risques de la Banque de France.

Par ailleurs, au cours des dernières années, ils enregistrent une tendance à la baisse, en lien avec les difficultés caractérisant cette branche et la fermeture de nombreux établissements.

Encours de la branche hébergement et restauration à la Martinique (en millions d'euros)



Source : Service central des risques de la Banque de France

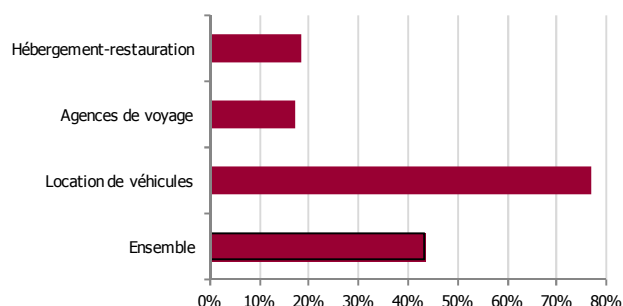
DES TAUX DE MARGE VARIABLES SELON LES BRANCHES

Les entreprises du secteur de l'industrie touristique sont caractérisées par des taux de marge très différents selon les branches d'activité.

Ainsi, le taux de marge moyen s'établit à plus de 40 % pour l'ensemble du secteur, mais les taux calculés par branche font apparaître que la location de véhicules dégage une marge proche de 80 %. Ce niveau s'explique principalement par la faible intensité en main-d'œuvre de la branche.

Pour leur part, les agences de voyage ont une rentabilité plus faible, inférieure à 20 %, en raison notamment d'une forte concurrence dans cette branche, des sites Internet en particulier, et du poids des charges de personnel.

Taux de marge moyen par branche aux Antilles en 2012



Source : IEDOM - FIBEN

QUELLES PERSPECTIVES POUR LE TOURISME À LA MARTINIQUE ?

Aujourd'hui, la principale destination concurrente de la Martinique dans la région est la Guadeloupe. Plus largement, compte tenu de l'origine de la clientèle, ce sont les destinations où le français est parlé qui sont susceptibles de concurrencer la Martinique, telles que La Réunion, l'île Maurice, la Tunisie ou encore le Maroc.

Dans son rapport annuel publié en février 2014, la Cour des comptes note que bien que le tourisme représente un levier de croissance pour les économies insulaires d'outre-mer, il est en crise depuis le début des années 2000. Selon la Cour des comptes, au-delà de la crise économique actuelle, la dynamique touristique mondiale, et particulièrement celle des îles tropicales, renvoie à des raisons structurelles que les actions publiques ne permettent pas de surmonter. La Cour insiste sur le fait que l'offre touristique ultramarine reste inadaptée aux attentes de la clientèle internationale, les îles concurrentes bénéficiant de charges d'exploitation moins élevées, de normes de construction meilleur marché, de parités de change plus favorables et d'un accueil jugé souvent de meilleure qualité.

Aussi, c'est vraisemblablement en choyant sa clientèle traditionnelle et en satisfaisant les attentes d'une clientèle plus diversifiée que l'Outre-mer français pourrait améliorer ses performances.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : V.R. NUGENT – Rédaction : M. ROVELA-MARTHELY, N. BRUN
Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : janvier 2015 – Dépôt légal : janvier 2015 – ISSN 1952-9619